



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 113916

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, chargée de la famille, sur les priorités qui seront celles de son secrétariat d'État à la suite de sa nomination au Gouvernement. En effet, la création de ce secrétariat d'État rend compte du rôle fondamental, reconnu et soutenu par le Gouvernement, qui est celui de la famille. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les actions en faveur de la famille qui seront mises en oeuvre durant les mois à venir.

Texte de la réponse

La famille joue un rôle fondamental aux yeux du gouvernement et celui-ci met toute son énergie à faire reconnaître ce rôle et à soutenir les familles. La nomination d'un secrétariat d'État à la famille rend compte de tout l'intérêt porté par le Président de la République et par le chef du Gouvernement aux questions liées à la famille. La secrétaire d'État souhaite avoir une action volontariste pour défendre l'intérêt des familles en apportant des réponses très concrètes aux difficultés qu'elles rencontrent. Pour cela, en seulement quelques mois, de nombreuses initiatives ont déjà été prises pour améliorer la qualité de vie des familles et de nombreuses actions sont en préparation. Le 17 novembre 2011, la secrétaire d'État a annoncé à la presse tout un ensemble de mesures organisées en deux axes : promouvoir les environnements favorables à la famille et à l'exercice de la parentalité et mieux accompagner les familles et les parents dans l'exercice de leur fonction parentale. Pour promouvoir les environnements favorables à l'exercice de la parentalité, la secrétaire d'État a souhaité décerner le prix « Villes et villages en familles », dont la première édition aura lieu en février 2012. Elle a également prévu de confier au Haut Conseil à la famille (HCF) une mission sur les disparités territoriales en matière d'offre de garde. Enfin, elle souhaite créer des « Maisons pour les familles », appellation dédiée aux structures exemplaires en termes d'information, d'offre de services et d'animation pour les familles. La secrétaire d'État à la famille souhaite également développer le soutien à la parentalité en entreprise. Pour cela, les trophées de la parentalité en entreprise, dont la première édition a eu lieu le 8 novembre 2011, sont destinés à valoriser les bonnes pratiques, que ce soit les actions engagées pour développer l'offre de places de crèche en entreprise, ou pour offrir des solutions innovantes pour aider les parents à remplir pleinement leur rôle. La secrétaire d'État à la famille a également souhaité une action à destination des parents adoptants et des professionnels qui les accompagnent afin de faciliter leur parcours. Un guide à leur attention sera mis à jour et réédité et un espace destiné aux professionnels sur le site www.adoption.gouv.fr est en cours d'élaboration pour les aider dans leurs échanges avec les adoptants. Enfin, pour que les parents trouvent plus facilement les réponses à leurs questions, la secrétaire d'État à la famille a annoncé l'ouverture très prochaine d'un portail d'information dédié aux familles ainsi que d'un numéro vert et un site Internet spécifiques sur la question de la sécurité sur Internet, un grand sujet de préoccupation pour les parents. Cette dernière action sera accompagnée d'une démarche partenariale avec les professionnels, avec la signature d'une charte pour aider les parents à choisir les jeux vidéo adaptés à leurs enfants.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113916

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Famille

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7532

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 631